

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	QUADRANS EST	Numéro	7510000302
Adresse du site	2, rue Lucien Bossoutrot	Hauteur	R + 7 (30,20 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Bureaux
Type d'installation	Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G.		
Complément d'info	Deux antennes sur deux azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/03/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/03/2021
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	03/05/2021

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	SFR prévoit de faire évoluer ses équipements afin d'apporter de nouveaux services (3G, 4G ou 4G+ par exemple) et permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à ses obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout du 700 MHz , sur un site couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 50° et 310° .		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 4,27 m et 6,76 m	Tilts (degrés)	5° à 6°
Estimation	50° < 3 V/m ; 310° < 2 V/m ;	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

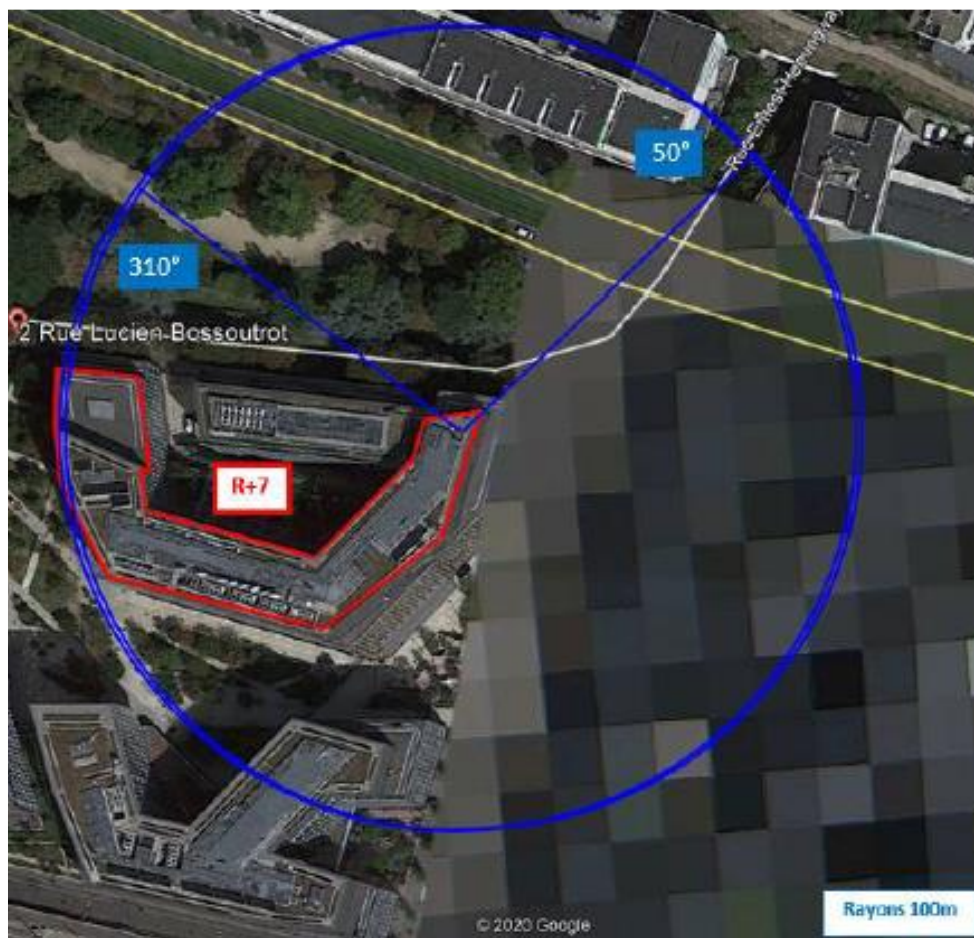
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer les 2 antennes existantes par 2 nouvelles antennes panneaux de dimensions équivalentes accueillant en plus le 700 MHz.
Zone technique	Des modules techniques de taille réduite seront placés sur la terrasse au niveau de la zone technique à proximité des antennes (pas d'impact visuel).
Hauteur antennes/sol	33,90 m

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

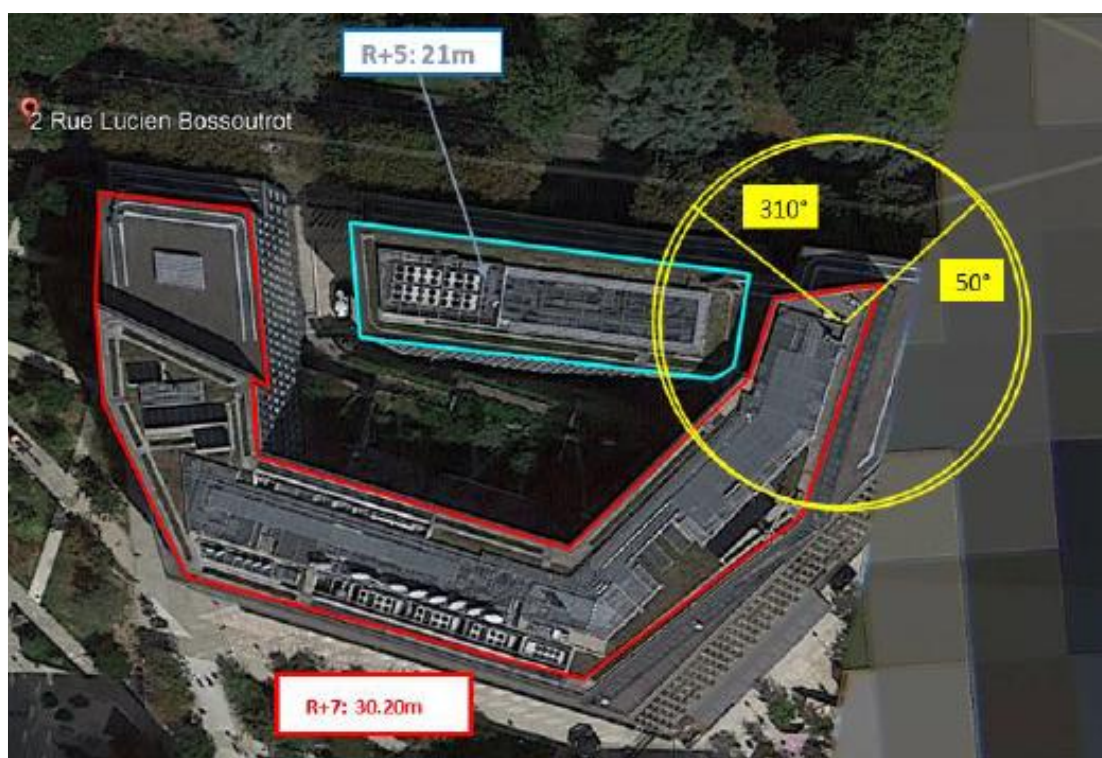
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



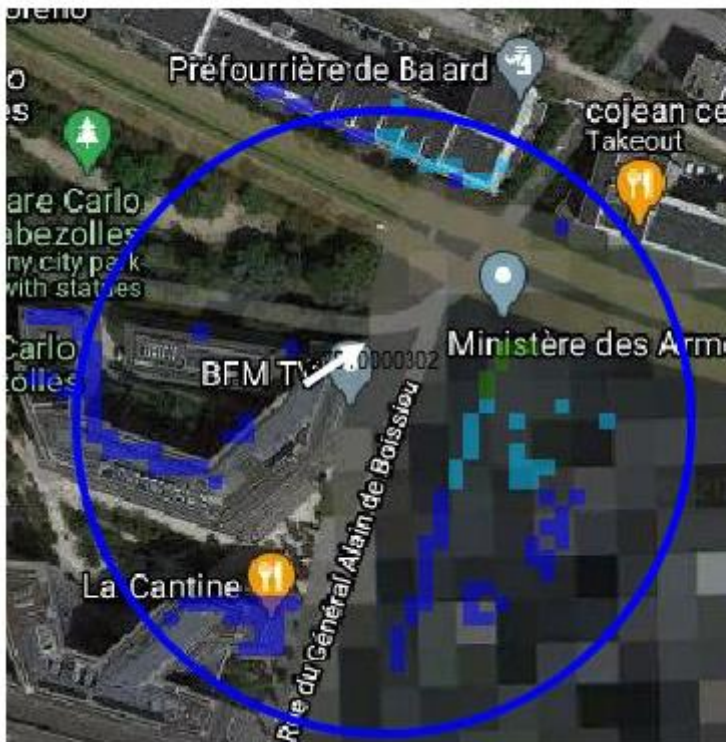
Aucun établissement particulier dans un rayon de 100 m autour des antennes

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

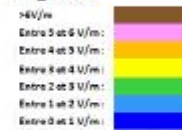


Simulation et conformité au seuil de la Charte

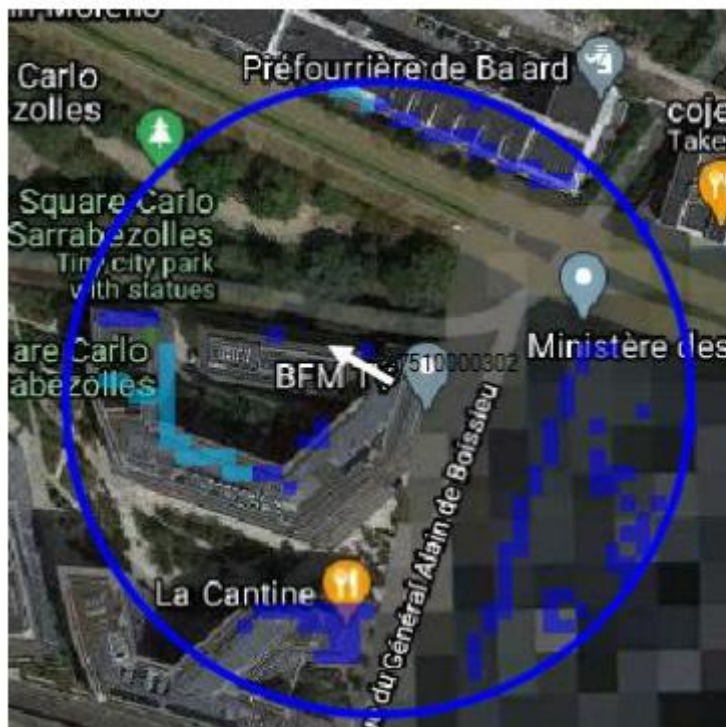
Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 50°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 26m.



Légende



Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est 16m.



Légende



	Azimut 50°	Azimut 310°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	26m	16m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :



Pas de modification de l'aspect extérieur de l'installation.

Vue des Azimuts

AZIMUT 50°



AZIMUT 310°

